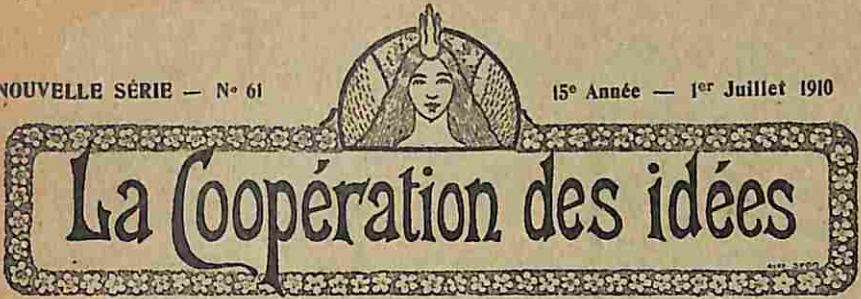


NOUVELLE SÉRIE — N° 61

15^e Année — 1^{er} Juillet 1910



REVUE D'ÉDUCATION SOCIALE

PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS

Directeur : G. DEHERME



SOMMAIRE :

- G. DEHERME. *Le Culte de l'Incompétence et la Démocratie.*
PAR TOUS. *Revue des Opinions, des Faits et des Idées.*
G. DEHERME. *Les Livres qui font penser.*

Le Numéro : 0 fr. 25

PARIS

BERNARD GRASSET, ÉDITEUR

61, rue des Saints-Pères, 61

LA

Coopération des Idées

Revue bi-mensuelle d'Education Sociale

ABONNEMENT : un an, France : 4 francs ; Etranger : 6 francs
Collections de la nouvelle série (années 1908, 1909)
3 francs par année

*Adresser toutes les communications concernant
la Rédaction et l'Administration à*

M. DEHERME, Directeur, à LA SEYNE (Var)

A NOS ABONNÉS

Ceux de nos abonnés qui seront avertis que leur abonnement est **terminé** sont priés de nous faire parvenir leur renouvellement pour s'éviter les frais de recouvrement.

Ceux qui ne désirent pas continuer leur abonnement sont priés de **refuser** au facteur le numéro qui suivra l'avertissement.

L'UNION COOPÉRATIVE

est un journal bi-mensuel, édité par le Comité central de l'*Union Coopérative des Sociétés françaises de Consommation*. Il contient des articles, des études, des monographies, des renseignements, etc., sur la Coopération en France et à l'Etranger. — L'**Union Coopérative** doit être lue par tous ceux qui s'intéressent à la Coopération.

Prix du numéro, 0 fr. 20 ; de l'abonnement annuel, 4 fr.

Etranger, 6 fr.

Les abonnements sont reçus : 1, Rue Christine. — PARIS

LE COURRIER DE LA PRESSE

Tél. 101-50

21, Boulevard Montmartre, — PARIS

Tél. 101-50

Directeur : A. GALLOIS

RÉPERTOIRE PARLEMENTAIRE

Relevé des Votes des Députés et Sénateurs et Nomenclature de leurs Travaux
D'après le Journal Officiel de la République française

Le Courrier de la Presse lit 6.000 journaux par jour



La Coopération des idées

Le Culte de l'Incompétence et la Démocratie ⁽¹⁾

D'après Montesquieu, tout gouvernement s'affaiblit et meurt par l'abandon ou l'excès de son principe. Et le principe de la monarchie est *l'honneur* ; celui du despotisme, *la terreur* ; celui de la république, *la vertu civique*. Mais pour M. Émile Faguet, le principe de la démocratie est *le culte de l'incompétence*. C'est condamner la démocratie, car ce principe, dès qu'il apparaît, est dissolvant. Reste à savoir s'il est bien inhérent à la démocratie.

Il est vrai que, présentement, tout est confondu. Il n'y a plus de catégorie. Chacun est propre à tout, sans préparation. Il ne s'agit plus que de viser et atteindre. La plus grande énergie se dépense à solliciter, à jouer des coudes. Il n'en reste plus pour apprendre son métier. C'est l'arrivisme. C'est l'examinomanie, le pistonnage, l'épargne stérilisante. C'est le rond-de-cuirisme, l'encombrement des carrières libérales. Taine soutenait que le jacobinisme

(1) EMILE FAGUET, *le Culte de l'incompétence*, 1910 (B. Grasset, éd.).

tendait à ramener l'organisme supérieur, l'hyper-organisme qu'est une société civilisée à n'être plus qu'un amas gélatineux, analogue à l'amibe dont chaque partie est indifféremment propre à toutes les fonctions de sa vie rudimentaire. M. Émile Faguet en accuse la démocratie. Cette régression est plutôt imputable, ce semble, au parlementarisme aggravé par le système électif généralisé, et, surtout, plus profondément, à l'esprit métaphysique qui a déchaîné la folie morale universelle qu'est l'individualisme. Le culte de l'incompétence n'est que le principe du système électif, et M. Faguet sait bien que le système électif est seulement « la caricature de la démocratie. Sans être vraiment « un désabusé », il peut donc écrire : « Une société est d'autant plus élevée dans l'échelle des sociétés humaines que le travail social y est plus divisé, que la spécialisation des organes y est plus précise, que les fonctions y sont plus exactement données en raison de la compétence. » Ce qui revient à dire, avec Auguste Comte : le progrès est le développement de l'ordre.

..

Nous avons « une démocratie presque pure », prononce M. Faguet. Il faudrait s'entendre. Je sais que nous sommes livrés à l'individualisme et qu'il exige une définition absurde de la démocratie. Mais est-ce à dire qu'il n'y en ait pas d'autre ?

S'entêter sur un mot est puéril. Je suis tout prêt à abandonner celui-là, quelque peu galvaudé, si l'on m'en trouve un autre. Soit : un mot qui signifie le régime où la société sera organisée, c'est-à-dire où chaque partie hiérarchisée, adaptée, aura sa fonction

déterminée, où la compétence ne sera pas méconnue, ce qui est bien le caractère de tous les régimes organiques, même non-démocratiques ; mais, en outre, où l'organisation générale incorporera toutes les parties, toutes les classes, et fonctionnera pour la vie harmonieuse de l'ensemble. Il y a « sociocratie ». Mais on peut concevoir une sociocratie utilisant certaines classes sociales et les excluant pourtant de la vie de l'ensemble, alors que le régime que j'envisage incorpore jusqu'aux animaux utiles. « Démocratie » semble donc préférable, surtout si l'on précise en ajoutant : « vivante », « organique », « positive », ou même « sociale ». Et cela aurait l'avantage, au surplus, de découvrir l'énorme mystification électorale, qui prétend être la démocratie et toute la démocratie, et qui n'est, réellement, qu'une arithmétique de fourbes et d'insensés.

∴

Ce point éclairci, on ne peut qu'être pleinement d'accord avec M. Faguet. La souveraineté du nombre, c'est proprement la souveraineté de l'incompétence, et aussi, peut-on ajouter, de l'irresponsabilité. Voici le signe de la Bête : le suffrage universel ne tient compte de la compétence que pour l'exécuter. Au reste, ceux qui ignorent ne sauraient reconnaître et juger ceux qui savent. « Zéro, faisant partir de soi un », cela est absurde. Le choix des supérieurs par les inférieurs est, de plus, radicalement anarchique. Et c'est le suffrage universel, — même avec la représentation proportionnelle.

Une foule n'a que des émotions, et à l'ordinaire les plus basses. Ce qui la domine et l'enfièvre, ce

n'est que ce qui peut être commun à tous ceux qui la composent. Par là, elle peut s'élever jusqu'au sublime enthousiasme religieux ou patriotique quand la voix des morts se fait entendre ; mais elle en vient — combien plus aisément ! — à d'ignobles tumultes quand ce sont les démagogues qui l'hallucinent. La foule ne sait que vibrer. L'éloquence est le seul talent qu'elle apprécie bien. C'est pourquoi les élus ne sont jamais que « les représentants passionnés de ses passions ». C'est pourquoi, aujourd'hui, les bavards sont rois. De là les partis. La guerre est l'art de l'émotion le plus ancien. La guerre est antérieure à l'amour, au jeu, à l'ambition. Et le suffrage universel établit la guerre civile permanente. Et cette guerre est quasi-miraculeuse. Les vainqueurs bénéficient de la victoire. Les vaincus ne souffrent pas immédiatement de la défaite. C'est la patrie qui est l'enjeu. C'est elle qui paye les rançons. On ne pille encore que le capital amassé par les morts. Les passants du moment ne peuvent regretter que de ne pas participer au pillage. Le chemin par lequel nous retournons à la barbarie est bien aplani et fleuri.

Un parti qui conquiert le pouvoir dans ces conditions, non seulement est incompetent, mais se soucie peu de ne l'être point. Il n'est pas nécessaire d'être un expert joaillier pour dévaliser un magasin de bijouterie. Un parti au pouvoir ne se préoccupe point d'administrer au mieux, mais d'exploiter au plus vite, car il n'est dans la place que pour un temps. Et d'abord, il lui faut se maintenir contre ses adversaires, se venger si possible, en tout cas affaiblir, sinon anéantir, ce qui s'oppose aux profits de sa victoire ou les limite : les autres partis, mais plus encore les forces sociales, les éléments d'ordre qui ré-

sistent à la décomposition. La compétence est un de ces éléments. Un bon ouvrier hésite à saboter, un administrateur éclairé s'efforcera de limiter le gâchis.

« Le peuple n'agit que par passion », a dit Montesquieu. C'est pourquoi, concède M. Faguet, le suffrage universel aurait peut-être quelque avantage dans une monarchie. Il avertirait le roi des passions populaires, — et donc de ce qu'il doit faire à l'encontre. Il l'avertirait aussi des souffrances populaires, et partant qu'il faut chercher à les soulager. « Le suffrage universel, conclut-il, est nécessaire à une monarchie à titre de renseignements. » Il veut dire, sans doute, qu'elle le peut mieux supporter. Car c'est un médiocre procédé de renseignement. L'opinion publique, surtout quand elle est éclairée, disciplinée, dirigée, se fait entendre plus nettement.

∴

Cependant M. Émile Faguet écrit : « Le peuple ne nomme que des représentants exacts de lui-même et toujours dépendants de lui-même. » Pour les sentiments, peut-être; non pour les grands intérêts. Si parfois les sentiments populaires s'accordent avec ces intérêts, c'est qu'on les a façonnés ainsi. La presse est aussi partie du pouvoir. Le chiffre de tirage d'un journal équivaut au total des voix qui assurent l'élection d'un candidat. Le directeur d'un grand journal parisien vaut un ministre. Et au-dessus de ces deux puissances, bien au-dessus, il y en a une troisième qui les commande. Si le journaliste et le politicien sont les représentants exacts des passions populaires, ils sont aussi, plus fidèlement encore, les représentants des grands intérêts financiers. M. Émile Faguet voit

le politicien ainsi : « C'est un homme nul pour ce qui est des idées personnelles, médiocre comme instruction, partageant les sentiments généraux et les passions générales de la foule, et enfin qui n'a pas d'autre métier que de s'occuper de politique, et qui, si la carrière politique lui manque, meurt de faim. » Le portrait est joli. Il ne donne qu'un des deux aspects de cette figure, et non la plus caractéristique.

Même dans les élections, on ne fait pas appel qu'aux sentiments. D'autres facteurs interviennent. L'argent, d'abord ; les faveurs ensuite ; enfin, toutes les pressions officielles et ploutocratiques. La masse électorale est trompée, intimidée, abrutie, corrompue de toutes manières. Le suffrage universel n'est pas une machine qui va toute seule, comme l'imagine M. Faguet. Encore moins va-t-elle par les électeurs. Elle est mue par une tyrannie. Et, malheureusement, c'est une tyrannie qui ne peut être tempérée par l'assassinat. Aristote nous a appris à la reconnaître pourtant : « Il faut dans la démocratie, dit-il, avoir l'air de parler pour les riches et dans les oligarchies il faut que les oligarques semblent parler en faveur du peuple. » La démocratie — comme il convient de l'entendre — nous libérera de cette tyrannie oligarchique en s'organisant.

*
* *

Mais la « démocratie » prétend tout faire par elle-même, et c'est la confusion des fonctions. M. Faguet entend ici l'étatisme que nécessite le parlementarisme. Il n'ignore pas qu'en réalité la démocratie n'est nulle part, présentement, étant plus absente de la vie politique qu'elle ne l'a jamais été. L'étatisme est le contraire de la démocratie. Est-ce le peuple, vraiment,

qui intervient dans l'administration par la faveur politique ? Il y a favoritisme, certes ; mais ce n'est pas le populaire qui l'exerce. Sinon, il ne s'oublierait pas si complètement, il ne réserverait pas, notamment, les meilleures sinécures aux bacheliers. Il réclamerait son « droit » au sinécurisme (on en a proclamé de plus absurdes), d'abord parce qu'étant électeur il n'a plus le respect des compétences, ensuite parce qu'il n'est plus assez naïf pour supposer que les diplômes confèrent les compétences. S'il y a bien « exploitation du pays », comme dans « tout gouvernement électif », ce n'est pas, quoi qu'en dise M. Faguet, par la majorité. Les deux à trois millions d'électeurs qui nomment la majorité législative ne sont pas la majorité du pays.

« Le meilleur moyen de rendre quelqu'un incompetent, dit M. Faguet, c'est de l'occuper à toutes choses. » Le politicien ne saurait donc, même s'il en avait la volonté, devenir un vrai politique. Ayant à traiter toutes les questions, « il ne peut rien étudier, rien méditer, rien approfondir, et pour ainsi parler, et du reste pour parler exactement, rien savoir ». Si d'aventure il possède quelque compétence spéciale, il lui faut l'oublier au plus tôt. Son parti considérerait sa compétence comme une trahison.

Selon Démos, l'inamovibilité est la peste ; car le fonctionnaire inamovible est un indépendant. Il serait plus exact de dire qu'on lui fait croire que c'est la peste. Prenons la magistrature, par exemple. Ce n'est pas Démos qui a besoin qu'elle rende des services plutôt que des jugements. Ce n'est pas lui qui lance des émissions et qui liquide les congrégations.

Nos législateurs n'ont aucune compétence législative. Ce qui ne les empêche pas — au contraire — de

légiférer à outrance. Au reste, la plupart des lois promulguées ne sont que des lois de circonstances, le plus souvent des faits de guerre parlementaire, — ruses défensives ou razzias offensives. Il s'agit d'alimenter son parti ou d'affaiblir les partis d'opposition. Comme on a paralysé toute la vie sociale, il faut aussi y suppléer par des expédients. Ces lois ne sont que des décrets. Surtout en démocratie, les mœurs font les lois ; mais cela n'est déploré par M. Faguet, sans doute, que parce que ces mœurs sont devenues déplorables. Mais sont-ce bien des mœurs ? Pas plus que les lois de circonstances ne sont des lois. Les lois n'ont pas besoin d'être écrites, d'ailleurs. Elles ne sont efficaces que par leur ancienneté. Ce sont alors les résultats précieux de l'expérience sociale. Notre parlement est incapable d'élaborer une loi positive. Il n'est que « le miroir grossissant du pays bavard », — miroir fascinant qui détourne l'attention publique du formidable et occulte travail de destruction qui s'effectue par ailleurs.

*
**

La manière dont sont attribués les ministères, « en raison de l'incompétence des titulaires », est la plus extravagante qui se puisse imaginer. C'est, entre autres, un des dogmes radicaux-socialistes que les ministres de la guerre et de la marine doivent être des civils. Briand s'est donné l'élégance d'y contrevenir, et du coup, pour certains conservateurs ébahis, qui ne se sont pas souvenus que le militaire se recrute dans le civil, Briand a passé pour homme d'État. C'est tout ce qu'il voulait, probablement. Mais le dogme grotesque subsiste, et d'autres. « Con-

séquences : chaque ministère étant dirigé par un incompetent est dirigé par un homme qui, s'il est consciencieux, y apprend le métier où il devrait être passé maître ; qui, s'il est moins consciencieux ou s'il est pressé, et il l'est toujours, dirige son ministère selon des idées générales politiques et non selon des idées pratiques. Incompétence en quelque sorte redoublée. Il faut entendre le discours par lequel un nouveau ministre de l'Agriculture se présente à son personnel : il n'y est question que des principes de 1789. »

La monarchie avait naturellement un grand respect des compétences diverses. Il y avait, par exemple, les juridictions seigneuriales, ecclésiastiques, militaires... Or l'on sait l'indignation que soulève chez un républicain les « tribunaux d'exception ». Ce sont pourtant les plus compétents. Les tribunaux de commerce et les conseils de prud'hommes sont des « tribunaux d'exception » comme les conseils de guerre, — et cela doit être insupportable à la politiquerie envahissante.

La fonction judiciaire est l'une des plus importantes dans une société civilisée. C'est celle qui mesure le mieux la civilisation. Il est évident que le parlementarisme l'atrophie et la détraque. Une affaire Steinheil est un effrayant symptôme.

Certes, dans la magistrature, et surtout dans la magistrature civile, toute compétence n'est pas abolie. Mais son inamovibilité est précaire. Il y a « l'avancement ». Bref, « sa compétence morale est très restreinte ». « Or je dis, ajoute M. Faguet, que la diminution de sa compétence morale neutralise sa compétence technique ; car de sa compétence technique il faut qu'elle fasse abstraction quand elle a à juger

entre le gouvernement et les particuliers, et même entre les particuliers protégés par le gouvernement et les particuliers que le gouvernement ne tient pas pour ses amis... Et c'est ce qui arrive presque tous les jours, dans un pays où le gouvernement est un parti qui gouverne et qui est sans cesse en lutte contre tous les autres. »

On reprochera à M. Faguet de vouloir ressusciter les castes. Il ne s'en défend pas. Il fait même remarquer qu'on ne peut être bien jugé que par une caste qui ne dépend d'aucun parti et qui est assez jalouse de ses privilèges pour être particulièrement sévère envers elle-même. C'est dire qu'un organe ne remplit bien une fonction que s'il est spécialisé, dressé et adapté, et s'il ne se peut développer qu'en la remplissant mieux encore. Être jugé par le gouvernement ou la populace, ce n'est plus être jugé, c'est être traité comme partisan ou ennemi. « La démocratie ne tient pas à être jugée par une caste, parce qu'elle ne tient pas à être jugée impartialement », — sinon dans les affaires courantes du moins dans les affaires importantes. Toutefois, j'aime mieux parler de « corporation » que de « caste ». Une caste n'est pas toujours active. Il y a des castes parasitaires. Une corporation, d'ailleurs, a toujours une tendance naturelle à l'hérédité professionnelle et à se constituer des privilèges. Et c'est suffisant pour l'ordre sans entraver le progrès.

L'incompétence technique a pénétré, d'ailleurs, avec le jury. Mais le jury ne prononce que des verdicts qui, sans grands inconvénients, peuvent être défectueux. Il y a plus. La loi du 12 juillet 1905 permet de nommer juges de paix ceux qui auront exercé pendant dix ans les fonctions de maires ou

adjoints ou conseillers généraux. C'est le triomphe de l'incompétence quasi-absolue. C'est la justice exercée par la politiquerie de village. Et ce n'est pas d'aujourd'hui. Il n'y a de nouveau que le cynisme. « Quant aux services réciproques rendus par le juge de paix, en tant que maire, au député et par le député au juge de paix, tout simplement c'est tout le régime. Le régime, c'est : des députés répandant des faveurs pour être élus et réélus ; des électeurs influents mettant leur influence, soit personnelle, soit de fonctionnaires, au service des députés, pour en obtenir des faveurs ; et les uns et les autres faisant bloc. »

*
*
*

Quand il se targue d'audace, M. Faguet a la faiblesse de se dire féministe. Dernièrement, il poussait ce modernisme de décadence jusqu'à déclarer qu'il souhaitait voir des femmes admises à l'Académie française. Le féminisme est pourtant la manifestation la plus pernicieuse de l'idolâtrie de l'incompétence. Il aboutit à la complète et définitive confusion des fonctions.

Mais, ici, M. Émile Faguet néglige heureusement l'ironie, le paradoxe et la galanterie pour reconnaître qu'il y a une compétence contractuelle et une compétence conventionnelle. Il blâme judicieusement l'État démocratique de « favoriser l'esprit d'égalité entre les deux sexes » et « l'irrespect de la femme à l'égard de l'homme ». L'irrespect ? Il est bien bon...

Bientôt se retirant dans un hideux royaume,
La femme aura Gomorrhe et l'homme aura Sodome ;
Et, se jetant, de loin, un regard irrité,
Les deux sexes mourront chacun de son côté...

Il n'y a pas que confusion des fonctions productives. « Par la méconnaissance du rôle de chef de famille, les femmes habituent quotidiennement, minutieusement, les enfants au mépris des pères. » En voulant accaparer la tendresse des enfants, parfois se faire de ceux-ci des complices de leur insubordination, de leur méchanceté tracassière, voire de leur haine morbide, les femmes perdent souvent, ainsi et par elles-mêmes, l'estime et l'amour qu'elles veulent si âprement conquérir et si jalousement se réserver. « Les enfants sont comme élevés par la démocratie dans le mépris de leurs pères et de leurs mères. » Cependant l'État ne se substitue à la famille que dans la mesure où celle-ci se dissocie, — et c'est surtout par le féminisme qu'elle se dissocie. La démocratie que vise M. Faguet, ici encore, est donc cette façon de démocratie négative, destructive, que représente le système électif et qui ne peut s'organiser. J'entends bien, il est vrai, ce solide théoricien politique qu'est Charles Maurras me reprendre : « organisation de la démocratie : cercle carré ». Voyons seulement pour la famille.

Parce que l'homme y sera à sa place, la femme à la sienne, les enfants à la leur, parce que l'intrusion de l'État, même sous prétexte d'enseignement, n'y sera plus possible, peut-on ne pas voir que chacun des membres, et non pas seulement ceux d'aujourd'hui, mais ceux d'hier et ceux de demain, participera à la vie et à la direction du corps familial ? Peut-on ne pas voir aussi que cet élément social consistant, continu, représentera une force constante — spirituelle par l'opinion, temporelle par l'activité, — autrement efficace pour la vie et la direction sociales que les incohérentes et fallacieuses manifestations électorales ?...

Selon M. Émile Faguet, la démocratie nie cette première compétence : « L'habileté des morts à guider et conduire les vivants ; c'est une de ses maximes essentielles et fondamentales qu'une génération ne saurait être liée par celles qui l'ont précédée. » Or, plus que la bourgeoisie, le peuple aime ses morts. La plus large démocratie comprend ceux qui furent et ceux qui seront. C'est donc à l'individualisme, et non à la démocratie, que revient cette formule qui enseigne aux enfants le mépris des parents, et la plus sottise présomption : « Les générations sont indépendantes les unes des autres, et les morts n'ont rien à enseigner aux vivants. » Lorsqu'on suppose qu'il y a toujours progrès et que tout changement quelconque est du progrès, les vieillards, non plus que les morts, ne sont écoutés ni honorés. L'impolitesse et le respect sont démocratiques, affirme M. Faguet. Il est évident, pourtant, que la part effective la plus grande, la plus intense et la plus prolongée qu'on puisse prendre à la vie sociale — ce qui est le véritable sens de la démocratie — est de former soi-même ses enfants, de se continuer par eux, de s'incorporer à ce qui dure par eux. C'est l'étatisme parlementaire, et non la démocratie, qui nie la compétence des parents à éduquer leurs enfants.

D'ailleurs, le positivisme, précisément parce qu'il condamne toutes les insanités anarchiques, particulièrement le féminisme, assigne à la femme une mission très belle et dont l'influence sera capitale. Car c'est le cœur qui doit guider l'esprit et discipliner l'activité. Ce qu'il y a de plus inquiétant dans le féminisme, c'est qu'il tarit les sources vives de la pureté et de la tendresse féminines, et par là annihile cette douce influence, indispensable à la civilisation

pour contenir la brutalité musculaire, la divagation mentale et le dévergondage des sens.

M. Faguet devait à son « féminisme » de dire que « la femme est parfaitement l'égale de l'homme ». Comment veut-on que le peuple garde son bon sens quand un esprit nourri, lucide, élevé, profond même, se laisse troubler par une idée aussi monstrueusement fautive que celle de l'égalité ? Toutes les aberrations de l'individualisme en émanent. C'est d'elle notamment qu'est né le culte de l'incompétence. Si la femme est l'égale de l'homme, tous les hommes sont égaux entre eux, et s'ils sont égaux ils ont tous « droit » aux mêmes fonctions directrices, indistinctement. C'est le chaos dans le chaos. Même avec tout le subtil talent de M. Faguet on ne peut être féministe sans choir dans l'absurde.

La femme est-elle donc inférieure à l'homme ? Non pas. La femme ne se sépare pas de l'homme. L'individu n'est qu'une abstraction. Il y a la famille, il y a la patrie, il y a l'humanité. Ce sont les êtres réels. Ils sont composés d'hommes et de femmes. Il y a des hommes qui sont supérieurs à des femmes et des femmes qui sont supérieures à des hommes, et non pas en toutes choses et toujours, mais en quelques-unes et à certains moments, — et non en soi encore, mais en valeurs sociales utilisables en notre temps. Or chacun obtient sa plus grande valeur sociale utilisable en restant dans sa fonction, en l'aimant, en s'y perfectionnant. Et surtout la femme. Plus qu'à l'homme, l'agitation, l'instabilité, la déviation, le déclassement, le bovarysme lui sont funestes. M. Faguet mêle les questions et fait trop de concessions à la manie de l'incompétence en nous proposant de séparer et considérer la société indépen-

damment de la famille. « Partout dans la société, dit-il, la femme doit être admise aux mêmes emplois que l'homme dans les mêmes conditions de capacité et d'instruction ; mais dans la famille il est clair qu'il doit y avoir, comme dans toute entreprise : 1° division du travail selon les compétences ; 2° reconnaissance d'un chef selon les compétences. » Quand la famille se dissout, la société se désagrège ; quand l'anarchie pénètre dans la société, elle ne peut pas ne pas atteindre la famille. Lorsqu'il oublie d'être « féministe », M. Faguet le reconnaît : « La synergie sociale, dit-il plus loin, doit être aussi forte que la synergie familiale. Toute famille divisée périra, tout royaume divisé périra. »

Et puis, « la capacité et l'instruction » ne sont pas les seules conditions essentielles. Il y a les compétences contractuelles, conventionnelles, morales. La compétence n'est pas tout.

*
**

Certes, il est fâcheux que les compétences disparaissent jusque dans les professions ordinaires. « Le mépris des compétences détruit peu à peu les compétences et les compétences, en se renonçant, vont au devant du mépris que l'on fait d'elles. » Mais, si le culte de l'incompétence est désastreux, l'obsession de la seule compétence ne le serait pas moins. A poursuivre toujours la plus haute compétence, on aboutirait à la même instabilité, au même gâchis, et partant à la même confusion et contre-éducation des fonctions.

Ici, le relativisme positiviste sera précieux. C'est moins le meilleur fonctionnaire que le meilleur fonc-

tionnement qu'il nous engage à rechercher. Par exemple, on ne saurait disconvenir que beaucoup de femmes seraient plus dignes d'occuper certaines places de direction que leurs titulaires masculins. Mais la question est bien plus complexe. Il y a les conséquences sociales. Ce n'est pas là que la femme est indispensable. Ce n'est pas là qu'elle donne le plus. Il faut des classes, il faut des catégories, et que chacune se tienne à sa fonction. La différenciation sociale des sexes est dictée par la nature. C'est la plus ancienne et donc la plus tranchée. On ne la supprimera tout à fait qu'avec la civilisation.

*
* *

Et quels sont les remèdes à l'incompétence? Il y a, d'abord, les concours, qui sont, au demeurant, une forme de cooptation éliminatoire. Mais, s'empresse d'ajouter M. Faguet, « les examens dans notre pays sont tous fondés sur un contre-sens, je veux dire sur la confusion entre le savoir et la compétence ». Le savoir? Pas même : « ingurgitation, entassement, gavage ». De quoi dégoûter à jamais du travail intellectuel et rendre passif et impuissant pour toute la vie les meilleurs sujets; Taine disait : « changer nos chevaux de course en bidets de fiacres ».

Et nous nous entêtons dans cette folie. Pour atténuer l'examinomanie, on aggrave les examens. « Les examens de droit, les concours d'agrégation de droit, les concours d'internat aux hôpitaux sont beaucoup plus « lourds » qu'autrefois, demandent un effort matériel beaucoup plus grand, sans demander et sans prouver une plus grande valeur intellectuelle. En vérité, j'en viendrai à dire : les examens ne sont plus qu'une

preuve de santé; mais ils prouvent bien la santé; autant au moins qu'ils la détruisent.» Ils prouvent mieux encore la mémoire et aussi l'argent qu'il a fallu dépenser pour les préparer. « Ainsi ce qu'on a inventé pour sauver la compétence contribue sensiblement à faire triompher son contraire. Ces victimes de l'examen sont des compétents comme savoir, comme instruction, comme technique. Ils sont incompetents en tant que valeur intellectuelle, — souvent même, quoique de moins et moins souvent, — en tant que valeur morale. »

Là-dessus, M. Faguet nous fait remarquer que tous les gouvernements du dix-neuvième siècle ont respecté la liberté des professeurs d'enseignement supérieur et secondaire et — surtout depuis l'établissement du suffrage universel — ont tenu à asservir les instituteurs primaires. La voilà bien la souveraineté populaire! C'est la fiction à travers laquelle un clan exploite la France et tyrannise ses habitants. La liberté est une puissance, et donc une force. Toute force se disperse et s'épuise en vain si elle n'est concentrée et si elle n'a son point d'appui. Quand il n'y a plus ni limitation, ni lien, ni assise, il n'y a plus de liberté, et cela n'aboutit pas au collectivisme, qui peut, à la rigueur, être un régime social inférieur; mais à l'étatisme, qui est une nécessité de l'individualisme et non de la démocratie.

La démocratie s'identifierait peut-être à l'étatisme si le pouvoir politique était tout. Mais il y a un pouvoir social et un pouvoir moral, de plus en plus prépondérants. M. Faguet se plaît à nous rappeler Athènes. Il n'y avait là qu'une démocratie politique. Les rapports que les Athéniens pouvaient avoir entre eux et avec l'extérieur étaient peu complexes. Et puis,

ils possédaient des esclaves. On ne remarque pas assez que l'esclavage simplifie considérablement les rapports sociaux. Les difficultés économiques n'existent plus. Tous les citoyens peuvent s'occuper de politique et ne s'occuper que de politique. Cela conduit tout de même à la tyrannie. Aristote nous dit comment : « Réprimer ceux qui ont quelque supériorité, faire mourir les hommes qui ont des sentiments généreux, ne permettre ni les repas en commun, ni les associations d'amis, ni l'instruction, ni rien de pareil, éviter toutes ces habitudes qui sont propres ordinairement à faire naître la grandeur d'âme et la confiance, ne tolérer ni assemblées, ni aucune des réunions où les hommes occupent leurs loisirs, tout faire pour que les citoyens soient autant que possible inconnus les uns des autres. » Aristote avait prévu le « bloc ».

♦♦

Comment enrayer l'individualisme anarchique, le parlementarisme et l'étatisme que M. Émile Faguet prend pour de la démocratie ? Il pense qu'on peut guérir « la passion de la souveraineté, la passion de l'égalité, la passion de l'incompétence » par la persuasion. Mais c'est là, au plus haut degré, une tâche qui exige une complète compétence. Donc, pouvoir spirituel. On ne saurait attendre des ivrognes qu'ils prêchent la tempérance, des journalistes qu'ils enseignent le respect de la compétence, des politiciens qu'ils préconisent l'ordre, des intellectuels qu'ils invitent au bon sens. Je veux dire utilement. La persuasion est affaire religieuse. Un sacerdoce consacré y est nécessaire, et une doctrine. La représentation

proportionnelle, le suffrage des femmes et la revision de la Constitution n'y peuvent rien.

« Il faut faire une part à la compétence technique, conclut enfin M. Faguet, à la compétence intellectuelle, à la compétence morale, la souveraineté nationale dût-elle en être limitée, et l'égalité dût-elle en souffrir. » Il faut... C'est facile à dire. Persuader à faire est plus malaisé. Mais c'est ce qui importe. Donc, pouvoir spirituel. Pouvoir spirituel et dictature. Pouvoir spirituel pour persuader, dictature pour exécuter et contraindre.

« Il faut un élément démocratique et un élément aristocratique. » Hé ! sans doute, il n'y a pas antinomie. En fait, ces « éléments », — comme l'entend M. Faguet, — ont coexisté de tout temps, et convergé. On n'a jamais contraint que lorsqu'on n'a pu persuader. Comme le disait Moréas, « s'il n'y avait pas eu de protestants, il n'y aurait pas eu de Saint-Barthélemy ». Il en est ainsi, maintenant encore, dans la mesure où la société vit. Mais l'équilibre de ces deux « éléments » ne se réalisera point par deux Chambres, dont l'une sera nommée par le suffrage universel direct et l'autre par le suffrage restreint des capacités et des autorités sociales. Cela se réalisera par la démocratie même, en action. M. Faguet cite encore Aristote : « Le droit pour tous d'arriver aux magistratures est un principe démocratique ; n'admettre aux magistratures que les citoyens distingués est un principe aristocratique. » Soit. Mais le « droit » est surtout une notion métaphysique. A y substituer la notion positive de « devoir », qui ne comporte pas le culte de l'incompétence, peut-on dire en quoi la démocratie est atteinte ? Ce n'est plus la vaine possession des pouvoirs qu'elle poursuit

ainsi, c'est, pour son plus grand développement, l'application des règles qui conviennent au sage exercice des pouvoirs. Elle ne sacrifie plus les résultats aux moyens. Elle est positive, et donc organique.

M. Émile Faguet va bien jusqu'aux racines du mal ; mais il hésite à les traiter comme il faut, il cherche des solutions partielles.

Dans une intelligente et belle étude sur le positivisme, M. Émile Faguet, en bon « prince », a reconnu en Auguste Comte le « roi de la pensée ». Le pouvoir mesure le devoir. Au « prince », il appartient de bien servir en propageant les principes régénérateurs. Quand on est aussi merveilleusement habile à faire penser, il n'y a plus qu'à sacrifier un peu de l'élégance académique et du dilettantisme intellectuel pour l'être tout autant à faire agir et aimer.

G. DEHERME.

Revue des Opinions, des Faits et des Idées

ROME

On a commémoré, le 21 avril dernier, la fondation de la Ville éternelle. A cette occasion, M. Guillaume Ferrero a prononcé un discours, au Capitole, dans la salle des Horaces et des Curiaces, en présence du roi Victor-Emmanuel. Dans un bel article paru dans *l'Événement*, sous le titre « Rome et la Culture moderne », Edmond Thiaudière nous donne la substance de ce discours. En voici la conclusion :

« Puis, après avoir rappelé la légende bien connue

sur les origines de la Ville éternelle, M. Ferrero a ajouté : Que tout ce récit fût un tissu de fables, les anciens eux-mêmes l'avaient compris, mais pourtant ils s'étaient bien gardés d'y toucher, par une sorte de vénération religieuse pour l'antiquité et parce qu'ils ne savaient rien qui fût plus clair et plus précis. Tant il est vrai que l'homme doit se résigner à ignorer.

« En pressant la légende, que le terrible dix-neuvième siècle a comme éventrée, il en sort ceci qui se trouve dans l'œuvre de Denys d'Halicarnasse :

« — Rome fut une colonie d'Albe, d'où descendit de la montagne à la plaine une partie de la population de cette antique Cité. Rome fut fondée d'un jet par un acte de volonté personnelle, d'après un dessein étudié, dans un lieu choisi tout exprès ; elle fut dotée *ab ovo* d'institutions religieuses et militaires déjà expérimentées dans une cité plus antique, elle naquit adulte, comme certaines villes qui sont créées maintenant en Amérique.

« Or, puisque cette fondation réalisée dans des conditions géniales, à tous égards, suppose un fondateur du génie le plus élevé, à quoi sert de nier qu'il s'appelait Remus ou Romulus ?

« Quel que fût son nom, c'est selon toute vraisemblance un prince de la famille régnante d'Albe qui est venu bâtir sur le Palatin la Ville éternelle.

« Rome représente surtout dans l'histoire universelle l'idéal d'une civilisation synthétique, dans laquelle s'équilibrent, en une parfaite harmonie, les forces opposées. Il y a lieu de s'affliger profondément de ce que le monde latin semble perdre foi, de nos jours, en la vertu de sa grande tradition intellectuelle.

« Le salut pour lui, comme pour le reste du monde

sera qu'on reprenne pour mot d'ordre ces deux petites syllabes : *Ro-ma*, tant répétées depuis vingt siècle, et au son desquelles l'orateur, lors de ses conférences en Europe et en Amérique, a eu la joie et l'orgueil d'entendre frémir d'admiration et de reconnaissance deux continents. »

LA CULTURE DU PARASITISME

L'enseignement d'État, c'est la culture du parasitisme. Au reste, il ne vise pas à enseigner, mais à diplômer. Et tous les diplômés, de plus en plus nombreux et menaçants, crient à la société : « une sinécure ou la révolution ! »

Dans l'excellente *Revue de la prévoyance et de la mutualité*, nous trouvons ces renseignements :

« Au 15 janvier dernier, nos seize Universités comptaient, au total, 40.131 étudiants dont près de la moitié pour Paris : 17.512. Le plus grand nombre de ces jeunes gens — près de la moitié — étudient le même droit. Futurs magistrats, futurs avocats et futurs parlementaires sont, en France, aujourd'hui, un corps d'armée (sur le pied de paix) : 16.915. Puis vient le groupe des 9.721 futurs médecins, dont on ne saurait séparer les futurs pharmaciens, qui sont au nombre de 1.758. Les lettres et les sciences se partagent par moitié 12.650 étudiants : 6.363 pour les premières, 6.287 pour les secondes. »

A noter aussi 3.830 étudiantes et 7.038 étudiants étrangers.

PAR TOUS.

Les Livres qui font penser

Les Orientations syndicales, par VICTOR DILIGENT, 3 fr. 50 (Bloud, éd., 7, place Saint-Sulpice). — Le syndicalisme est une réaction naturelle contre l'individualisme révolutionnaire. Et il s'impose comme un fait, — « le fait social le plus caractéristique, peut-être, des temps présents », dit M. V. Diligent. La société tend toujours à maintenir ou à rétablir ses conditions d'existence, dont la plus essentielle et la plus générale est l'ordre. Il est bien vrai, pourtant, que le mouvement syndical ouvrier n'est encore qu'instinctif et trouble. C'est une force de reconstitution qui s'ignore autant qu'on l'ignore. Les politiciens, seuls, savent peut-être pourquoi ils s'efforcent de la corrompre ou de la briser. Mais les syndicalistes qui se croient anarchistes sont aussi aveugles que les antisindicalistes qui se disent conservateurs. Dans notre indescriptible babélisme, rien ne se voit clairement et tout s'entend de travers.

Des livres comme celui-ci sont donc des plus utiles. Ils fournissent de bonnes indications. Ils découvrent le fait social qu'il importe de considérer. Si quelques chefs ouvriers ne sont que de bas démagogues, le syndicalisme lui-même va à l'encontre de toute démagogie, — et d'abord de la plus pernicieuse, la démagogie électorale. Comme le fait bien remarquer l'auteur, le syndicalisme a « un dynamisme propre ». Il importe de le reconnaître.

M. Diligent nous rappelle, d'abord, de quelle manière et au sein de quelle anarchie économique, trop favorable à la ploutocratie exploiteuse, a surgi le nouveau corporatisme, — et cela suffit à expliquer, sinon à justifier, toutes ses erreurs. L'auteur a ensuite le bonheur de nous définir les « idées syndicales » de M. Waldeck-Rousseau, et mieux, sans doute, que celui-ci ne se les était définies lui-même ; il nous expose les doctrines syndicales des catholiques sociaux qu'il connaît bien et celles des révolutionnaires qu'il connaît moins bien.

Enfin, après un historique de la Confédération générale

du travail, il montre sa situation présente. Il indique les deux courants — réformiste et révolutionnaire — qui la divisent.

A la fin du volume ont été publiés quelques documents précieux : les statistiques syndicales, les statuts de la Confédération, etc...

Aperçus de philologie française, par F.-W. MARIASSY, 3 fr. 50 (Schleicher, éd., 8, rue Monsieur-le-Prince. — Cet ouvrage est aussi intéressant que *la Vie des mots* de Darmesteter. Il donne le goût de la science du langage, et c'est le meilleur éloge qu'on en puisse faire. L'auteur se défend, d'ailleurs, d'avoir voulu faire œuvre de savant. C'est, comme il dit, un « *amant des mots* ». Les mots sont des êtres, et qui se développent. Ce sont des âmes, et qui créent. M. Mariassy s'est donc passionné pour la philologie. Au cours de nombreuses années, il a compilé, ordonné, cousu ensemble des notes, des réflexions, — et c'est son livre, vivant et instructif.

Les langues sont des organismes. Elles s'usent, elles se réparent, elles luttent, elles évoluent, elles naissent et elles meurent. Et comme rien n'est en elles qui ne fût avant, « *sous telle forme ou telle autre, ici ou là* », elles sont soumises à des rapports constants, à un déterminisme naturel. « *Ainsi, la latitude géographique, le climat, le sol, toutes les ambiances, auxquelles il faut encore ajouter les dispositions laryngiennes, acoustiques et autres, des races parlantes, et jusqu'à leurs coutumes et leur mode de se nourrir, agissent comme font les ambiances sur tous les produits naturels en affectant leur évolution.* » La science du langage est donc bien une science physique, mais « *liée à l'histoire de l'homme comme aucune autre science ne l'est* ».

L'auteur nous montre la place qu'occupe le français dans la famille indo-européenne dont la branche la plus lointaine qui nous soit connue est le sanscrit. Et voici quel est le caractère général de notre langue : « *Le grec et le latin sont des langues synthétiques; le français est éminemment une langue analytique; l'anglais et l'allemand occupent une position intermédiaire, le premier plus rapproché*

du français à ce point de vue, le second plus rapproché du latin à ce même point de vue. »

M. Mariassy, après nous avoir parlé du gallo-romain, arrive à la langue d'oïl, qui est bien la première langue française. Quoi qu'en ait dit Voltaire, ce n'est pas un jargon barbare. « Aux yeux de la science, elle est admirable. Elle n'a pas pu fixer, elle a *constitué* la langue française. Admirable parce que transition organiquement évolutive entre le latin et le parler de nos jours : demi-synthétique, demi-latine par la grammaire et la syntaxe, presque entièrement latine par le vocabulaire, et faisant porter à ses vocables l'accent sur la syllabe qui le portait en latin. La langue d'oïl a décomposé, abrégé, passé dans un moule à elle, son générateur latin, en accord avec des lois symétriques et belles. Elle est le produit inconscient, spontané, naturel, du génie populaire, élaborée par l'oreille seule, et pleine du sentiment de ses sources ». Son grand épanouissement est au treizième siècle. Dès le quatorzième, c'est la décadence, la dissolution, et cela correspond à une terrible crise sociale. A la fin du quinzième siècle, émerge l'idiome français, qui va marcher vers la rigueur analytique. Je ne puis suivre l'auteur dans cette évolution. A chaque siècle, il consacre un chapitre. Qu'il nous parle de cette histoire intéressante, de la phonétique, de l'âge des mots français que nous pouvons déterminer par le moyen ingénieux des doublets, de la formation des mots, de leur dérivation et de leur composition et du lexique, il est toujours bien documenté, et maître de son sujet.

Après nous avoir entretenu des différents dialectes de France et des autres langues romanes, ses derniers chapitres ont pour titre : alphabet, orthographe, prononciation, lecture, prosodie; grammaire, syntaxe; le flux aryen : sanscrit — grec, latin — allemand, anglais, français, etc... Et dans cette riche substance, je prends au hasard : « La langue française est un instrument délicat. On y peut vite casser quelque chose. Aussi, nulle part, l'écrire et le parler ne sont-ils un « art » comme en France. » — L'écrivain supérieur fait mieux que savoir sa langue, *il la sent*. Qu'est-ce qui a fait la langue française ce qu'elle est sinon *l'instinct* de ses écrivains supérieurs? » — « Carlyle a très

bien dit que le langage est le trésor des métaphores usées. On peut amplifier et dire : chaque mot, trait de génie, fut jadis un poème. Le langage est de la poésie fossile. Poésie et archives de l'histoire. Sources de mythologies, de rites. L'adjectif, a-t-on dit, conquiert le ciel. On fit des dieux avec des mots. Le flot vert est devenu Glaucus, le feu, Vesta, et le grec *phoebos* (éclatant) s'est fait Phœbus. Par analogie vraie ou fautive, tout un monde a été édifié sur de simples sons. Tout un monde de croyances et d'erreurs. L'homme veut croire et errer. L'explication peut être très éloignée de la vérité, mais il suffit qu'il y en ait une quelconque, il est satisfait, et partout et toujours, il veut de la finalité, en petit et en grand. »

Nos lecteurs qui s'intéressent à la science du langage, et particulièrement à notre belle langue française, s'ils se procurent ce petit livre d'un inconnu, à la présentation si modeste, me sauront gré de le leur avoir signalé.

La Conquête des Communes, par E. HOCQUART DE TURTOT, 3 fr. 50 (Perrin, éd., 35, quai des Grands-Augustins). — L'auteur semble avoir voulu préciser le point de départ de la Révolution. C'est là une entreprise chimérique. En tout cas, il faudrait remonter bien plus haut. Ce ne sont pas les bavardages, les intrigues des députés du Tiers et des agents du duc d'Orléans, j'imagine, qui, du 5 mai au 5 octobre 1789, ont créé l'état d'esprit que manifeste cette scène : « L'Assemblée continuait sa séance ; la salle, remplie d'hommes et de femmes jurant, chantant, mangeant, buvant, assis sur les bancs des députés, offrait l'aspect dégoûtant d'une orgie de taverne. L'évêque de Langres présidait, en l'absence de Mounier ; une troupe de femmes environnaient et le président et le bureau des secrétaires, criant : « A bas les calotins ! » demandant qu'on taxât le pain à six liards la livre, la viande à huit sous. « Faites ce que nous voulons, répétait sans cesse un jeune homme en veste, portant un tablier d'ouvrier : n'oubliez pas que nous sommes des enfants que l'on joue ; nous avons le bras levé ; nous frapperons les traitres. » L'évêque de Langres, outragé de la manière la plus grossière, fut forcé de lever la séance. » Et le retour, le lendemain, avec la famille

royale, « entre les têtes coupées des deux gardes du corps et les femmes à califourchon sur les canons ; cent membres de l'Assemblée, délégués, suivaient dans les voitures et ressemblaient plus à un convoi de prisonniers qu'à des législateurs souverains »...

L'histoire d'un peuple ne se détaille pas. Tout s'y tient et s'enchaîne. Chaque fait a son antécédent dont il ne saurait s'abstraire. Nous ne pouvons le traiter que dans ses relations avec d'autres faits et le classer. « Dans l'histoire révolutionnaire, dit M. Hocquart de Turtot, ce qui nous a toujours paru la crise la plus attachante, ce sont ces moments où, entre la monarchie non abattue encore et le pouvoir législatif qui allait se substituer à elle, le sort n'avait pas encore prononcé, et où, en conséquence, aucune des deux puissances n'avait cédé à l'autre. C'est le début des États généraux dont a dépendu la Révolution ; c'est ce début dont l'histoire *complète* n'a pas été faite. Là, en effet, est le nœud de la crise... D'un côté, donc, nous trouvons un pouvoir absolu, de l'autre une délégation de la nation admise seulement à présenter des cahiers et des doléances ; il ne paraît donc pas que pour le moment actuel une rivalité sérieuse puisse s'établir entre l'Assemblée et le prince. Ce dernier était tout, et cette autre, de par la constitution monarchique, ne pouvait revendiquer aucun droit d'action légitime sans y être autorisée spécialement. Or, six semaines après l'ouverture des États généraux, le pouvoir avait glissé des mains du roi à celles de l'Assemblée, *avant toute insurrection*, avant donc toute contrainte de force, d'une façon, pourrions-nous dire, toute législative et extérieure. L'insurrection de Paris achèvera seule, il est vrai, la conquête définitive du Tiers-État ; mais, dès le 27 juin, ce dernier obtenait la délibération commune dans les questions d'utilité générale ; les ordres avaient virtuellement cessé d'exister en tant que Chambres séparées, et Louis XVI, tout en n'ayant pas renoncé aux principes contenus dans sa déclaration du 23, avait témoigné de son impuissance à en assurer l'exécution. C'est le détail de cette révolution parlementaire que nous voulons relater. »

On le voit donc, ce n'est pas là, proprement, une œuvre d'historien. On ne nous fournit que des matériaux

pour l'histoire de la Révolution, ce qui est d'ailleurs très utile. Cette histoire ne sera jamais achevée. A mesure que le champ de la conscience s'élargira, d'autres rapports, plus subtils ou plus lointains, apparaîtront qui transformeront nos images rétrospectives. Ce qui reste à peu près immuable, c'est la synthèse. Dans l'histoire, il n'y a de vrai et de fixe que sa philosophie. Et la philosophie positive de l'histoire, c'est la sociologie.

A propos des menées orléanistes, l'auteur nous dit que Philippe d'Orléans n'avait qu'un but : assouvir ses rancunes. Personnellement, comme il en convenait lui-même, ce dernier était « plutôt né pour le vice que pour le crime », il n'avait pas d'ambition démesurée ; mais son Agnès en avait pour lui. Il écrivait de Londres à son « cher Achate », Choderlos de Laclos, le 10 mars 1790 : « Agnès a une ambition effroyable, elle veut être une autre Montespan et avoir des enfants princes... Cette femme est un diable, elle m'aiguillonne sans cesse, et à l'entendre, je devrais être roi depuis longtemps... » C'est le dessous des nuits du 4 août et de toutes les belles phraséologies parlementaires...

La Victoire imprévue, par RALPH PAINE, 3 fr. 50 (édition du *Monde illustré*, 13, quai Voltaire). — M. Jacques des Gachons nous présente un jeune écrivain américain, Ralph D. Paine, avec *la Victoire imprévue*, *le Dernier Voyage*, *la Thèière de jade*, *le Choix du capitaine Arendt*, *les Vingt-Quatre Heures de permission du sauveteur Braïnard*, *le Raid du caporal Sweenay, déserteur*. Ce sont autant d'exemples émouvants de « vie intense ». Chacun de ces petits drames exalte l'énergie ; mais une énergie qui se discipline, non pour écraser les autres, mais pour les servir. Le devoir professionnel surtout est au premier plan. « L'énergie est la pire ardeur, dit fort bien M. Jacques des Gachons. On cultive l'énergie comme on cultive ses muscles, puis on la mène à l'école, à celle où l'on enseigne qu'à côté de « votre » énergie il y a la faiblesse des autres et qu'il convient d'en tenir compte, que la meilleure énergie ne va pas sans la grandeur d'âme : à l'école où l'on enseigne qu'au-dessus de la réussite il y a le devoir, l'honnêteté, la beauté, la propreté, et qu'elle est monstrueuse

et grotesque l'énergie qui veut se passer de la conscience et de la loi morale. »

De l'écrivain qui a une telle idée de sa mission, on n'exige plus que de se faire lire. Et Ralph Paine y a réussi. C'est donc un bon maître de cette école pour la culture et la discipline de l'énergie, à laquelle nos adolescents feront bien d'aller. Ils y gagneront mieux que des diplômes. Comme les héros de ces histoires vraies, ils prendront l'envie de vivre, et de la meilleure vie.

M. Jacques des Gachons a fait précéder ces six nouvelles d'un bref historique de la littérature américaine, depuis le « charmant Washington Irving » jusqu'au voyageur Richard Harding Davis, — non sans omettre quelques noms, d'ailleurs. Quant à sa traduction, elle est telle qu'on peut l'attendre du délicieux auteur de *Mon Amie, la Maison des dames Renoir, le Roman de la vingtième année*, etc...

Voici le temps des vacances qui approche : les écoliers ne seront plus empêchés de s'instruire vraiment. Ce livre est pour eux, qui doit se lire dehors, le cœur revivifié dans un air pur, loin de la classe abrutissante.

L'Inévitable réparation, par C. DE JONG VAN BEECK EN DONK, 3 fr. 50 (Librairie Fischbacher, 33, rue de Seine). — Composé avec talent, ce roman a eu quelque succès en Hollande. Il a, paraît-il, suscité certaines modifications légales dans le sens féministe. On eût pu se passer de sa traduction en français. Nous ne sommes que trop intoxiqués déjà.

A côté de critiques assez justes sur la vie mondaine, vide, détraquante, inhumaine, les mariages de convention, etc., on retrouve là toutes les nocives niaiseries féministes. Prenons au hasard : « Pourquoi donc ne laisse-t-on pas à chaque individu le droit de décider ce à quoi il se sent destiné ? Que signifient ces cris d'horreur et d'angoisse, toutes les fois qu'une femme aime mieux faire autre chose que ce qu'ont fait avant elle sa mère et sa grand'mère ? » — « La femme doit avoir le droit de collaborer aux lois qui régissent sa vie. » — « Quand la journée de travail sera devenue plus courte, les mères, aidées de

crèches idéales et de garderies perfectionnées, pourront continuer à exercer des professions et des métiers qui leur assurent l'indépendance. » Ah ! les « crèches idéales » et les « garderies perfectionnées » ! Ah ! les métiers féminins qui « assurent l'indépendance » ! Ne soyons pas indulgents pour ces dangereuses insanités, traitons-les comme elles le méritent. Mais il faut convenir que les féministes ne font que pousser logiquement, jusqu'aux dernières conséquences, jusqu'à l'absurde, les erreurs sociales que notre individualisme a répandues. En effet, puisqu'il y a les « droits » de l'homme, on ne voit pas pourquoi il n'y aurait pas les « droits » de la femme ; puisque le suffrage universel comprend l'imbécile et l'ivrogne, on ne voit pas pourquoi la femme en serait exclue...

Il faut revenir au bon sens, à l'ordre, — ou nous irons jusqu'au bout de la démence et du désordre, jusqu'à la fin de tout.

De tels livres sont des avertissements.

La Dépopulation en France, par HENRI CLÉMENT, 3 fr. 50 (Bloud, éd., 7, place Saint-Sulpice). — L'auteur examine d'abord la situation démographique actuelle de la France. Ces chiffres sont effrayants. Les conséquences de cette dépopulation volontaire sont politiques, économiques, sociales. C'est l'invasion insidieuse ou brutale qui nous menace, par l'immigration ou par la guerre. C'est la misère, la ruine que notre décadence commerciale et industrielle prépare. C'est la régression sociale que provoquera, faute d'une sélection suffisante, la dégénérescence de la race : les célibataires et les enfants uniques ont, d'ailleurs, une valeur sociale moindre. « Pour croître en bien être et en force, les hommes doivent croître en nombre. » Et M. Clément ajoute : « Au point de vue économique, au point de vue national, au point de vue de son unité, de son intégrité et de sa grandeur, la France est menacée gravement, parce qu'elle n'a plus assez d'enfants. Telle est la vérité, la vérité réelle et poignante. »

Après avoir critiqué quelques-unes des théories sur les lois de la population, surtout celle de Malthus, il aborde les causes générales. Elles résident « dans nos mœurs,

dans notre éducation nationale; mais aussi dans nos lois et nos institutions ».

Parmi les causes professionnelles, la plus nocive est certainement le travail antisocial des femmes. Féminisme implique malthusisme. Tout labeur rémunéré arrache la femme au foyer et l'incline au célibat, à l'union stérile et à la prostitution. Le fonctionnarisme aussi n'est pas à négliger. A Paris, sur 120.000 fonctionnaires de toutes sortes qu'on a interrogés, 57.000 n'avaient pas d'enfant. C'est que le parasitisme économique se complète par le parasitisme social. L'abandon des travaux agricoles n'est pas moins inquiétant. Mais tout y pousse, hélas! Surtout l'impôt qui écrase le paysan. « Une propriété de famille est dévorée par le fisc et les procédures dans un maximum d'environ quatre-vingts ans. » Notre budget qui s'enfle démesurément, notre régime successoral pulvérisent la propriété terrienne et dissolvent la famille. Ici, M. Henry Clément rappelle pourquoi fut établi le Code civil. Le document qu'il reproduit est curieux et significatif : « Mon frère, écrivait l'Empereur à son frère Joseph, je veux avoir à Paris cent fortunes, toutes s'étant élevées avec le trône, et restant seules considérables, puisque ce ne sont que des fidéicommiss, et que ce qui ne sera pas *elles*, par l'effet du droit civil, va se trouver disséminé... Établissez le Code civil à Naples; tout ce qui ne vous est pas attaché va se détruire alors en peu d'années, et ce que vous voulez conserver se consolidera. Voilà l'avantage du Code civil... C'est ce qui m'a fait prêcher un Code civil et m'a porté à l'établir. » Rien de plus émouvant que l'histoire de la famille Mélouga qui a résisté autant qu'elle a pu contre la dispersion qu'impose le Code civil et qui, après un siècle de luttes, vient d'être vaincue. C'est ainsi que, peu à peu, toutes les cellules sociales sont anéanties. Toute la vie disparaît.

Le divorce, l'union libre, l'alcoolisme, la pornographie, la prostitution, le néo-malthusisme sont les autres facteurs de la dépopulation qu'étudie l'auteur.

Il en vient aux remèdes. Ce sont toutes les mesures, tous les expédients qui ont été proposés. Ils sont insuffisants, et l'auteur le reconnaît : « Parmi les causes de la

dépopulation, écrit-il, les unes sont des causes primordiales, d'autres sont des causes spéciales et accidentelles, et même de simples conséquences. Les premières proviennent d'un ensemble, en apparence compliqué, de faits qui se complètent et s'ajoutent les uns aux autres pour constituer un état général des mœurs françaises et comme le milieu habituel dans lequel se meut, évolue et progresse la maladie qui menace d'emporter notre pays. Elles ne peuvent donc disparaître ou du moins être atténuées que par le retour aux principes, aux pratiques et aux traditions indispensables aux peuples prospères. Les autres sont plus directement soumises à l'action des lois et pourraient céder devant des réformes positives. » C'est à peu près dire que les prétendues réformes positives ne peuvent rien. « La loi positive ne peut pas grand'chose pour réformer la mentalité française qui est dominée par les mœurs générales. »

La conclusion est hésitante. Comme tous ceux qui, jusqu'ici, ont traité cette question de la dépopulation, l'auteur est d'autant moins sûr des remèdes à proposer qu'il a mis plus de netteté vigoureuse à dénoncer le mal. Sans doute, cela vaut mieux encore que de nous lancer dans de dangereuses aventures législatives; mais un sociologue averti comme M. Henry Clément eût pu aller plus au fond.

D'ailleurs, aucun problème social ne comporte une solution partielle. Il n'appartient donc qu'à un positiviste de résoudre la question de la dépopulation. C'est ce que je me suis proposé dans la série des articles qui ont paru ici, et qui, après avoir été revus, corrigés et complétés, viennent d'être publiés en un volume par l'éditeur Perrin, sous le titre : *Croître ou disparaître*.

G. DEHERME.

Le Directeur-Gérant : G. DEHERME.

Bernard GRASSET, Éditeur

61, rue des Saints-Pères, 61. — PARIS

COLLECTION

“ LES ÉTUDES CONTEMPORAINES ”

Sous ce titre, la *Librairie Bernard Grasset* commence la publication d'une série d'études sur les milieux littéraires, politiques et sociaux de ce temps. Ces études, confiées à des spécialistes qui apporteront à leur tâche, avec toute la documentation désirable, le plus grand souci d'impartialité, ont pour objet de fixer dès maintenant et le plus exactement possible la physionomie de notre époque. Chaque étude forme un élégant volume de 200 à 250 pages et se vend séparément 2 fr.

Vient de paraître dans la collection Les Études Contemporaines:

Le CULTE de l'INCOMPÉTENCE

Par **Émile FAGUET**, de l'Académie Française

Un volume in-16, 240 pages. 2 fr.

La Sorbonne Contemporaine

Par **Pierre LEGAY**

L'AUTOMNE D'UN PRINCE

Correspondance inédite du duc d'Orléans et de la marquise de Montesson

Publiée avec une introduction et des notes par Jean HARMAND. Un volume in-16 orné d'un portrait de la Marquise de Montesson. Prix. 2 fr.

Henri CHANTAVOINE

EN PROVINCE

Lettres au directeur du « Journal des Débats »

Un vol. in-16. (Préface de M. Paul Deschanel, de l'Académie française)

Prix. 3 fr. 50

V. DE PALLARÈS

LE CRÉPUSCULE D'UNE IDOLE

Nietzsche, Nietzscheisme, Nietzscheens

Un volume in-16. 3 fr. 50

PERRIN et C^{ie}, Éditeurs
35, Quai des Grands-Augustins, PARIS

VIENT DE PARAÎTRE

Croître

ou

Disparaître

par

GEORGES DEHERME

La loi de Malthus. — La surpopulation
Le néo-malthusisme. — La dépopulation française
Ses facteurs. — Les expédients
La solution positive.

Un volume in-16 de 280 pages. Prix 3 fr. 50

TOURS. — IMPRIMERIE E. ARRAULT ET C^{ie}.